

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2025

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1486

présenté par

Mme Colin-Oesterlé, M. Valletoux, M. Mazaury, Mme Piron, M. Bazin, M. Benoit, Mme Bellamy,
M. Mandon, M. Vuibert, Mme Corneloup, Mme Gérard, M. Jacques, M. Boucard et M. Jolivet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.